

LE MAG'

Les
AUXONS

Février 2021



Inscriptions école des Auxons : rentrée 2021-2022

Vous êtes nouveaux arrivants aux Auxons, ou votre enfant est né en 2018 et fera son entrée à l'école au mois de septembre 2021 ?

Vous pouvez dès à présent inscrire votre (vos) enfant(s) pour la rentrée prochaine.

Pour cela, rendez vous sur le site de la mairie :

www.lesauxons.fr

Vous y trouverez le dossier d'inscription vous indiquant les pièces à fournir (onglet « scolarité », puis « écoles »). Tous les renseignements nécessaires à l'inscription de votre(vos) enfant(s) aux services périscolaires vous seront fournis en choisissant l'onglet « scolarité », puis « périscolaire » du site.

La directrice de l'école, Mme David-Tracaz, est disponible pour tout renseignement relatif à la scolarité de votre enfant à l'adresse suivante :

ecole.auxon-dessus@ac-besancon.fr



PENSEZ
A NOUS

30



Toujours à fonds

Comme vous le savez, ces dernières années ont vu fleurir dans notre village nombre de dos d'ânes, rétrécissements, ralentisseurs, stop ou autres afficheurs de vitesse. Ces obstacles urbains, qui ne sont un plaisir pour aucun d'entre nous, sont l'unique résultante du comportement dangereux d'automobilistes en tous genres.

Aujourd'hui, si progrès il y a probablement eu, force est de constater que le compte n'y est toujours pas. Les deux Stop de la rue du Stade ou près du Lavoir sont toujours régulièrement ignorés. La vitesse excessive, en particulier à la sortie de l'école, se constate toujours fréquemment. Pour quel gain ? Personne ne le sait..

Même si nous sommes conscients que les incivilités routières ne sont pas que l'œuvre des habitants du village, nous tenons à vous sensibiliser à nouveau sur ce fait, l'idée étant de prévenir plutôt que de guérir.

Nous comptons sur la bienveillance de chacun d'entre vous.

Opération Bons d'achat pour nos aînés



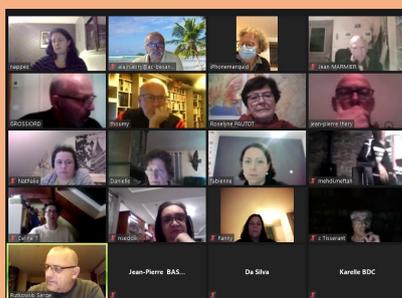
Dans le précédent Mag' nous vous relations l'idée mise en œuvre par la mairie pour pallier à l'absence de repas des anciens cette année en raison de l'épidémie de Covid.

Un mois plus tard, nous sommes fiers d'annoncer que cette opération fut un succès !

En effet, chaque habitant de plus de 70 ans ayant reçu des bons d'achat utilisables auprès des commerçants du village, cela a permis de contribuer un peu à soutenir ces derniers.

A noter qu'ils sont valables jusqu'au mois de mars, il reste donc encore du temps pour faire marcher le commerce local...

L'équipe municipale passe au « virtuel »



La pandémie impacte tous les aspects de notre vie, c'est aussi le cas pour la vie démocratique locale.



Exit les conseils municipaux en présentiel des 27 conseillers élus le lundi soir. Place dorénavant aux visio-conférences !

Les réunions du Conseil et les conseils eux-mêmes se tiennent donc à distance, avec les inconvénients que cela pose, permettant toutefois ce lien indispensable à notre village et de garantir le travail et l'implication de chacun. A noter que les réunions d'adjoints du mercredi, se tenant à maximum huit personnes, se tiennent, elles, toujours de façon physique.

Informations Vaccination Anti-COVID

Actuellement, sur le territoire du Grand Besançon, 3 centres de vaccination sont ouverts et sont réservés aux personnes de plus de 75 ans sur RDV :

- le CHU (3 Boulevard Alexandre Fleming, 03.63.42.10.13)
- la Polyclinique (4 Rue Auguste Rodin, 06.77.27.62.46)
- le gymnase Rézal (12 Rue Pierre Semard, 03.63.42.10.13)

Ces trois centres se trouvent tous à Besançon, et accessibles sur prise de rendez-vous en ligne.

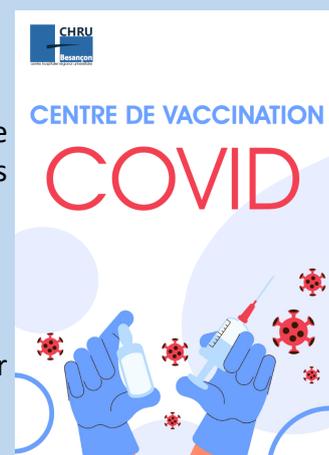
En outre, il existe à ce jour dans le département des centres dont la liste complète et actualisée peut être consultée sur le site www.sante.fr.



Les rendez-vous en ligne se font sur le site :

www.doctolib.fr/centre-depistage-covid/besancon/cbpps-ville-besancon

Rappel : c'est le Préfet qui fixe le nombre de centres en fonction des dotations en vaccins, leur capacité d'accueil et leur homologation.



Affouage 2021 aux Auxons : c'est parti !



L'affouage est proposé par la Commune à ses habitants afin qu'ils bénéficient de bois de chauffage pour leurs besoins domestiques propres. Le terme puise ses origines dans l'ancien français « fouage » qui désignait le foyer. Les bénéficiaires de l'affouage sont appelés des « affouagistes ».

Cette année, 6 affouagistes vont exploiter une parcelle de bois de plusieurs hectares identifiés par la commune et l'ONF.

Cette intervention demeure très encadrée (règlement d'exploitation, autorisation de la commune, contrôles réguliers). En tout état de cause, l'affouage doit être pratiqué dans le cadre de la gestion durable des forêts communales et demeurer toujours respectueux de l'environnement (cas concret : fourmillières situées sur le secteur exploité).

Des "nouvelles" du cabinet infirmier

Amandine ROBERT (38 ans, 3 enfants) et Caroline DEBOURG (37 ans, 2 enfants) sont amies et maintenant associées. Après un parcours commun de six ans comme collaboratrices au sein du cabinet infirmier des Auxons, elles ont décidé depuis le 1^{er} janvier 2021, de poursuivre l'aventure en reprenant ensemble le centre de soins dirigé jusqu'ici par Martine SASSET.



Selon leurs propres mots, leur plaisir est immense de pouvoir pérenniser l'implantation du cabinet infirmier dans notre village. Elles ont d'ailleurs choisi de poursuivre leur activité au sein de la Maison médicale des Auxons.

« Le fait d'habiter au village et d'avoir cette proximité avec les patients, expliquent-elles, a vraiment motivé notre décision de nous lancer. Nous avons toutes les deux une vision commune de notre métier. Nous apprécions surtout le relationnel que permet un cabinet comme le nôtre. Il est important pour nous que chacun puisse avoir une continuité de soins de qualité. »

C'est donc le début d'une belle collaboration. Et il est vrai qu'en ces temps pénibles de pandémie, il est rassurant pour notre village de pouvoir compter sur deux infirmières consciencieuses et sympathiques, dont on ne peut pas dire qu'elles soient "nouvelles" aux Auxons.

Cabinet infirmier - 6 rue des érables Les Auxons - Tél : 06.82.02.00.47 - 03.81.58.04.30

Nos galettes sont uniques, nos fèves aussi !

Galettes des rois, des fèves à l'effigie des élus communaux pour un don à une association !

C'est devenu une tradition pour l'Épiphanie aux Auxons. Cette année encore, Momo, notre boulanger, nous dévoile 8 fèves uniques et originales pour garnir ses galettes des rois. Cette année, les fèves sont à l'effigie du maire Serge Rutkowski et de ses 7 adjoint(e)s.

Pour cette occasion, 800 fèves ont été commandées pour garnir les galettes, et 100 d'entre elles ont été vendues séparément 3 euros pour les collectionneurs intéressés.

Momo, avec la bonté et la générosité qui le caractérisent, a décidé de reversé l'intégralité de la recette engendrée par cette opération à une association du village.

Comble de patriotisme, alors que la majorité des fèves proviennent d'Asie Momo privilégie lui les fèves françaises, en porcelaine, qu'il fait fabriquer à Limoges.

Un grand merci à lui, une fois de plus !



Inauguration Grainothèque



Voilà, la grainothèque est installée dans les locaux de la bibliothèque, c'est le moment de penser à vos futurs semis !

Venez déposer ou prendre des graines à la bibliothèque des Auxons aux heures d'ouverture :

Pensez à partager l'info avec vos proches !

Horaires :

Mercredi de 14h30 à 17h

Samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30 (y compris durant les petites vacances : Hiver et Pâques)

Carte avantages jeunes 2020-2021

Bonne nouvelle : les Cartes avantages jeunes sont désormais ouvertes aux grands-parents habitant le village !

Elles vous sont proposées toujours au tarif préférentiel de 4€, la municipalité prenant en charge une part du prix afin de favoriser l'accès à la culture et aux loisirs.

Merci d'apporter votre carte d'identité, une photo récente de vos petits-enfants souhaitant bénéficier de cette offre ainsi qu'un justificatif de domicile des grands parents.



Vous cherchez maison, appartement, terrain ? Vous vendez ?

Christine DA LUZ MARQUES, Agent immobilier indépendante, est installée aux Auxons depuis 2005. Ancienne technico-commerciale, reconvertie dans l'immobilier depuis 5 ans, elle saura s'occuper de la vente de votre bien avec professionnalisme et sérieux.

Vous pouvez la joindre au 06.25.58.82.76 ou par mail à l'adresse marques-ch@orange.fr



Christine DA LUZ MARQUES
Agent Commercial Immobilier
06.25.58.82.76
marques-ch@orange.fr



DECES :

Marie-Thérèse JEANDEL
veuve CAPT née le
16/01/1920 décédée le
08/01/2021

Simonne CUCHEROUSET
veuve MONIOT née le
04/06/1925 décédée le
23/01/2021

**DON DU
SANG**

Samedi 6 mars 2021
de 9h à 12h30
Pôle Sportif des Auxons

**Nouveau Service à la mairie**

La commune et le CCAS proposent un nouveau service aux administrés. En effet, la plupart des démarches administratives se font sous forme dématérialisée mais l'accès à internet reste parfois compliqué pour un certain nombre de nos concitoyens.

Dans le but d'aider les personnes rencontrant des difficultés, nous proposons donc une aide personnalisée à nos citoyens de plus de 70 ans.

Comment faire pour obtenir celle-ci ?

Il suffit de vous inscrire en mairie (soit à l'accueil, soit par téléphone) en précisant la nature de votre besoin (carte grise, impôts, carte d'identité, courses alimentaires...).

Vous serez alors rappelé dans les meilleurs délais afin de convenir d'un rendez-vous avec une personne en mesure de vous aider dans ces démarches. Nous espérons ainsi répondre à une attente des habitants des Auxons.

**Blanc comme neige**

L'apparition d'une neige persistante, certes occasionnelle, rime avec travail matinal pour les agents communaux. Lorsque cela se produit, ces derniers s'attellent à rendre la chaussée praticable de bonne heure afin que chaque habitant parte travailler sereinement. Toutefois, des stationnements gênants perturbent le passage de la déneigeuse, compliquant ainsi la tâche à ceux qui y sont dévoués et rendant le résultat attendu plus aléatoire. Nous rappelons aux Auxois qu'il est important de ne pas laisser de véhicules stationnés en dehors de places prévues à cet effet, ceci afin de garantir le bon déroulement des opérations de salage ou de déneigement.



Merci à tous pour votre compréhension.

Pensez poubelles !

Comme chaque semaine, les poubelles sont ramassées le lundi matin par les services du Grand Besançon. Nous constatons malheureusement que certaines d'entre elles restent parfois jusqu'au mercredi sur les trottoirs et, durant cet hiver parfois venteux, celles-ci se retrouvent renversées ou déplacées et gênent la circulation piétonne ou automobile.

Nous remercions chaque foyer de veiller à bien les rentrer sur leur propriété dès le lundi pour éviter ces petits soucis, certes mineurs, mais toujours désagréables.



On donne la parole à...

Page

6

Auxon Music, pouvez vous nous dire quelques mots sur votre école de musique aux Auxons ?

L'école existe depuis 2016 au chemin de Plongeon (sur les hauteurs d'anciennement Dessous) et est animée par 5 jeunes musiciens : Manue et Lucie au piano, Benoît à la batterie, Tom à la guitare, instrument enseigné aussi par Julien avec le piano. 150 élèves y prennent des cours individuels, et des activités de chorale pour les adultes et d'éveil musical pour les tous petits y sont assurées.



Comment vivez vous la situation sanitaire actuelle ?

Dès le début, les mesures sanitaires ont rapidement été imposées avec le port du masque pour les enseignants et les élèves de plus de 11 ans, l'installation de gel hydro-alcoolique à l'entrée de chaque salle, la jauge fixée pour les présences à l'intérieur du bâtiment, et surtout la tenue des cours individuels en visio-conférence. Ces derniers ne sont pas la panacée, surtout pour les élèves débutants, mais permettent de maintenir la motivation et le lien essentiel à l'apprentissage du piano, de la guitare et de la batterie. Pour cela, ils peuvent compter depuis maintenant bientôt un an sur une équipe motivée qui regorge d'énergie et qui ne baisse pas les bras malgré la situation.

Avez vous bénéficié d'aides spécifiques Covid et/ou pris des mesures particulières envers vos adhérents ?

Le département et le Grand Besançon nous ont octroyé une aide « à la reprise d'activité ». Si la chorale avait pu tenter l'expérience de la visio-conférence au printemps dernier, ceci a été abandonné par la suite en raison des contraintes techniques. L'éveil est lui en stand-by depuis le début, au grand désespoir des enfants.. Pour pallier l'absence complète de ces deux disciplines, l'école de musique a pris la décision de rembourser les adhérents pour le dernier trimestre de 2020 ! Cette générosité fut appréciée par les bénéficiaires qui l'ont fait savoir par de chaleureux messages de remerciements, d'autant plus que l'association est totalement indépendante et qu'elle assume les charges de ses propres locaux et de ses frais de fonctionnement..



Vous êtes confiants pour l'avenir, malgré la situation ?

Nous profitons de la période pour réaliser des travaux de rénovation énergétique dans nos locaux (lumières led, isolation de cloisons..) et d'achat de matériel. Sinon, les 5 professeurs, les bénévoles de l'association ainsi que les 150 élèves attendent impatiemment un retour à la normale des activités musicales, en espérant comme chacun d'entre nous que cela ne tardera pas trop.. Et Julien, le nouveau prof, a d'ailleurs encore des créneaux disponibles au piano et à la guitare pour de nouveaux élèves.



Que ceux que cela tente n'hésitent pas à nous contacter : **Auxon Music, 2 chemin de Plongeon - auxon.music25@gmail.com - 06.82.14.55.86**